

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 18 (1956)
Heft: 10

Rubrik: Centre de consultatoin à l'intention des forgerons ruraux

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Centre de consultation à l'intention des forgerons ruraux

Grâce aux moyens financiers octroyés en vertu du ERP, un programme de grande envergure, tendant à la rationalisation de l'artisanat rural, a été mis en pratique en Allemagne depuis octobre 1955. Dans le cadre de cette action, il a été fondé à Augsburg un Centre de consultation en matière d'agromécanique, lequel dépend de l'Association principale des maîtres forgerons allemands, à Hanovre. L'ingénieur Hannes Meyer, de l'Ecole professionnelle des maîtres forgerons bavarois, s'en est vu confier la direction.

Les tâches de ce centre sont avant tout de rassembler un matériel de documentation complet devant servir pour les travaux extérieurs pratiques dont seront chargés treize conseillers dans le domaine de la rationalisation des entreprises artisanales rurales. La majorité de ces conseillers sont déjà entrés en fonctions auprès de diverses Chambres artisanales. Ils s'occupent de toutes les entreprises de l'artisanat situées dans leur rayon d'activité respectif (forges, ateliers de construction de machines agricoles, ateliers de charonnage et de carrossage).

Bien que le centre en question ait été créé depuis peu de temps, il a déjà été possible de constituer un stock appréciable de documents importants destiné à renseigner les différents chefs d'entreprise dans le domaine de la rationalisation des ateliers de réparation ruraux. Les activités du centre, dans ce secteur particulier, se subdivisent comme suit:

1. Cours d'instruction pour forgerons ruraux sur la réparation des tracteurs, machines et véhicules agricoles, ainsi que sur le soudage.
2. Agrandissement, transformation et construction d'ateliers de réparation.
3. Equipement des ateliers (achat ou confection par l'artisan lui-même).
4. Organisation du service de réparation et méthodes à suivre dans les réparations.
5. Tenue d'un fichier.
6. Tarif des réparations.

Le Centre de consultation sera mis en outre fortement à contribution pour les conseils à donner sur place aux chefs d'entreprise. A cet égard, ses techniciens sont à même de s'occuper en connaissance de cause — grâce à des modèles préétablis — de la construction, de la transformation ou de l'installation de n'importe quel atelier de réparation. Le réseau de centres de consultation des maîtres forgerons qui existait déjà auparavant, et dont les tâches étaient les questions techniques de nature générale, la construction des véhicules et les problèmes relatifs à l'économie d'entreprise, bénéficie ainsi d'une extension indispensable et considérable. Le nouveau Centre de consultation en matière d'agromécanique, du fait qu'il est notamment consacré à la rationalisation des ateliers de réparation ruraux, apporte une aide essentielle aux maîtres forgerons allemands en vue de l'adaptation rapide et complète de leurs entreprises aux besoins croissants qui résultent du développement de la mécanisation ainsi que de la motorisation dans l'agriculture.

Cours d'instruction pour forgerons ruraux

Le nombre croissant de tracteurs agricoles en service dans le Tyrol a pour conséquence que l'on y ressent toujours plus le manque de spécialistes susceptibles de montrer aux agriculteurs la façon correcte d'entretenir les tracteurs ainsi que de détecter rapidement les causes de dérangements mécaniques et surtout d'y porter remède. Tenant compte de cette situation, l'Institut autrichien pour le développement économique, à Innsbruck, en collaboration avec la Chambre d'agriculture et le Syndicat national des maîtres forgerons, vient de mettre sur pied des cours d'instruction pour la réparation de tracteurs. Ces cours sont donnés à Solbad Hall, dans le Tyrol, sous la direction d'un éminent spécialiste. Ils sont destinés en premier lieu aux forgerons, mais également aux mécaniciens ainsi qu'à d'autres artisans ruraux. Les participants y apprennent à connaître à fond divers types de tracteurs agricoles et à découvrir rapidement l'origine de pannes ou de dégâts. Bien que le cours inaugural n'ait duré que deux semaines, pas moins de trois tracteurs différents furent totalement démontés et partiellement révisés grosso modo. Ce cours fournit aux participants l'occasion d'acquérir d'importantes connaissances qui leur permettront d'effectuer dorénavant bien plus facilement la réparation des tracteurs. Il est envisagé de répéter ce cours aussi souvent que possible afin d'arriver à donner la même instruction à un grand nombre d'artisans ruraux. Tous les agriculteurs du Tyrol qui possèdent un tracteur auront ainsi bientôt la possibilité de s'adresser en cas de besoin à un spécialiste de la réparation. Schwank.

Faut-il vraiment en arriver là ?

Toutes les fois qu'il se produit quelque part un accident de la circulation auquel se trouve mêlée une charrette à bras ou n'importe quel autre véhicule agricole non signalé, nous pouvons constater une augmentation des commandes de dispositifs réfléchissants qui nous parviennent.

Les agriculteurs victimes de ces accidents ne figurent en général pas parmi ceux qui nous passent une commande, car ils se trouvent malheureusement à l'hôpital, au fond d'un lit et gravement blessés, ou bien même au fond d'un cercueil... Ne vaudrait-il donc pas mieux prendre une bonne fois l'affaire au sérieux en commandant enfin tous les dispositifs réfléchissants nécessaires, qui sont cédés à prix réduits par le syndicat agricole ou par notre Secrétariat central, à Brougg ?

A part quelques exceptions, peu nombreuses, on peut dire que c'est chose faite en ce qui concerne les propriétaires de tracteurs. Aussi tous ceux d'entre eux qui sont de bonne volonté feraient bien de placer un mot approprié, au bon moment, lorsqu'ils voient que la compréhension laisse encore à désirer. Dans de tels cas, on ne peut en effet dire simplement: «Ça ne me regarde pas», car... des vies humaines sont en jeu... dont la vôtre!